



Association Occitarames-Sète

C.A. du lundi 13 février 2023

Procès Verbal

Présents : Christian Bailly, René Casses, Gilles Francou, Frédérique Gallois, Pierre Gautheret, Pierre Govignon, Stella Guardiola.

Excusés : Elsa Cori, William Morin.

Bilan financier

Etat du bilan financier de l'Association. L'augmentation de 400€ de l'assurance est due à l'augmentation du nombre d'adhérents passé à 200 (le tarif de l'assurance étant proportionnel au nombre d'adhérents). Montant de l'assurance pour 2023 : 1 115,68€.

Montant de la subvention de la Mairie pour 2023 sera de 1500€.

Barreurs

Les barreurs titulaires gèrent la ou les barque (s) qui leurs sont attribuées. Ils peuvent être remplacés par des barreurs occasionnels lors de leurs absences qui peuvent être des rameurs de leur(s) barque(s).

Les barreurs titulaires doivent inciter les rameurs de leur(s) barque(s) à devenir barreur occasionnel ou titulaire en procédant à leur initiation.

Mireille étant sur le départ, ses barques doivent être reprises par un(e) barreur(se).

Appel aux adhérents pour de nouveaux barreurs et faciliter la gestion des barques.

Adhésion

Le CA a décidé de ne pas prendre de nouvelles adhésions pour cette année compte tenu du nombre trop important d'adhérents.

Enquête Santé sur les Adhérents des Associations

Le service des Associations et Quartiers de la ville de Sète a adressé par mail à Occitarames-Sète un questionnaire de santé relatif au **Contrat Local de Santé (C.L.S)**, outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et la ville de Sète pour tenter de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et exposé dans le courriel.

À cet effet, une consultation citoyenne a été lancée du 16 janvier au 19 février 2023 et les adhérents sont invités à répondre au questionnaire.

Ce mail a été transmis aux adhérents le 13 février 2023 pour réponse personnelle.

Convention Partenariat entre Occitaramé-Sète et APSH 34

La convention APSH34 qui se terminait le 31 août 2021 n'a pas été renouvelée à ce jour.

Renseignement auprès du barreur concerné.

Événements caritatifs

Club de GIGNAC CANOE KAYAK

Mireille Gras-Lavigne indique que le Dragon Boat de Gignac souhaite faire une sortie sur les canaux de Sète pour une journée et demande à Occitaramé une ou deux barques pour les accompagner. Le CA donne son accord sur cette proposition. Le CA invite le responsable à venir le rencontrer, peut-être lors du prochain CA pour mettre au point cette sortie et définir la date.

Octobre Rose

Pour cet événement et afin d'y participer, il est suggéré que barreaux et rameurs se parent de rose sur les barques durant une semaine.

Il a été évoqué également de participer pour Novembre Moustache pour les hommes de manière similaire.

Téléthon

Participation au Téléthon qui a lieu en général le 1^{er} week-end de décembre (le 2 ou 3 décembre). Il pourrait s'agir d'effectuer des ballades payantes sur une journée et de reverser le montant récolté au Téléthon. Renseignements à prendre pour savoir qui organise et comment cela se passe.

Septembre d'Or

Participation à Septembre d'Or (recherche contre les maladies pédiatriques) . Cet événement, au moment des inscriptions, pose problème. Cette proposition est à rediscute

Vogalonga de Venise

Martine Lamailloux souhaite présenter une barque à Venise, elle peut tout organiser elle-même. Elle souhaite savoir si le club peut participer financièrement et à quelle hauteur.

Sur le principe, la majorité du CA s'est prononcé pour mettre à disposition une barque pour la Vogalonga . Le CA souhaite des informations supplémentaires relatifs à cette demande.

Canal du midi

En attente de plus amples renseignements .

Printemps des poètes

Organisation du printemps des poètes du 6 au 13 mars 2023 à Sète. Durant cette période, un après-midi pourrait être consacré à la promenade de poètes comme en mode voix vives . La date est fixée au mercredi 8 mars, l'après midi entre 14h et 17h (à confirmer).

Questions diverses

Ventes des anciennes rames peintes en priorité aux adhérents au tarif de 50€ par rame ; avant de les mettre en vente libre au tarif de 80€ à l'extérieur de l'association.

Prochain CA le mardi 7 mars 2023